



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-04-005

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation :
04/04/2024

Date d'affichage :
04/04/2024

**OBJET : Affectation du
résultat de 2023 de la M49**

L'an deux mille vingt-quatre
le onze avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT,
URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats antérieurs
reportés à savoir :

- en section d'exploitation : 0.00 €
- en section d'investissement : 102 077.68 €

vu les résultats de l'exercice 2023 :

- en section d'exploitation : 23 782.71 €
- en section d'investissement : 945.59 €

vu les résultats cumulés :

- en section d'exploitation : 23 782.71 €
- en section d'investissement : 103 023.27 €

vu l'état des restes à réaliser en dépenses : 4 992.00 €

vu l'état des restes à réaliser en recettes : 0.00 €

et après en avoir délibéré,

décide d'affecter le résultat d'exploitation à l'article 002.

L'excédent de la section d'investissement, soit : 103 023.27 € sera inscrit à
l'article 001.

Fait à Nançay, le 12 avril 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 avril 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :